

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

BUT ET DÉFINITION DU PLAN

Le plan d'engagement vers la réussite est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements du centre de services scolaire dans le but d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, et ce, pour une période donnée. Il est élaboré en réponse aux besoins du milieu et mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés par l'éducation sur un territoire. Il s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.
Ministère de l'Éducation

NOTRE MISSION

- Établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner;
- Veiller à la réussite éducative des élèves, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population;
- Organiser les services éducatifs offerts dans ses établissements et de s'assurer de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose;
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- Contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.



NOTRE VISION

« Chic-Chocs, une équipe engagée pour la **réussite** et le **développement** de chaque élève, dans un monde en constante évolution. »

NOS VALEURS

Collaboration
Respect
Bien-être

ENJEU 1

La réussite éducative de tous les élèves

Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC

OBJECTIFS	CIBLE 2027	INDICATEURS
Augmenter de 1 % le taux de diplomation et de qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire. Valeur de départ : Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022 : 83,3 %	84,3 %	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.
Augmenter de 1 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire chez les garçons. Valeur de départ : Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022 : 83,5 %	84,5 %	Taux de réussite des garçons*
Augmenter de 1 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA. Valeur de départ : Cohorte 2015 : 68,5 %	69,5 %	Taux de réussite des élèves HDAA*
Augmenter de 3 % le taux de diplomation en FP après 3 ans. Valeur de départ : 76 %	79 %	Taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles après 3 ans
Accroître de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire. Valeur de départ : 69,1 %	73,1 %	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire
Accroître de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve de mathématique (compétence résoudre), 6 ^e année du primaire. Valeur de départ : 61,5 %	65,5 %	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6 ^e année du primaire
Accroître de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire. Valeur de départ : 68,1 %	72,1 %	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire
Instaurer des pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces.	Un plan de déploiement mis en place dans 100 % des établissements et des services	Mise en place du plan de déploiement de pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces

* Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.

ENJEU 2

Un personnel scolaire compétent et qualifié

Rehausser la qualité de l'enseignement et des services aux élèves

OBJECTIFS	CIBLE 2027	INDICATEURS
Mettre en œuvre un plan d'action innovant pour optimiser le recrutement et la rétention d'un personnel qualifié.	Plan d'action réalisé à 100 %	Réalisation du plan d'action

ENJEU 3

Le bien-être des élèves et du personnel

Faire de nos établissements des milieux sains, sécuritaires, accueillants et stimulants.

OBJECTIFS	CIBLE 2027	INDICATEURS
Augmenter l'offre de projets pédagogiques particuliers pour les élèves du secondaire. Valeur de départ : 20 projets en 2022-2023	37 projets	Nombres de projets pédagogiques particuliers au secondaire
Augmenter le taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier (PPP) Valeur de départ : 18,8 % de taux de participation à un PPP	38 %	Taux de participation des élèves à un projet particulier
Mesurer le nombre d'écoles et de centres impliqués dans une démarche d'amélioration continue pour un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité pour les élèves.	100 % des établissements auront recours au référentiel sur le bien-être de l'élève.	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu
Mettre en place un plan d'action bonifiant le bien-être et la sécurité du personnel.	Un plan d'action mis en œuvre dans 100 % des établissements et des unités administratives	La mise en œuvre du plan d'action
Augmenter le nombre de bâtiments du parc immobilier ayant le niveau « satisfaisant » selon l'indice ministériel. Données de départ : 39 % de nos établissements sont dans un état satisfaisant	50 %	Indice de l'état des bâtiments du parc immobilier du MEQ